

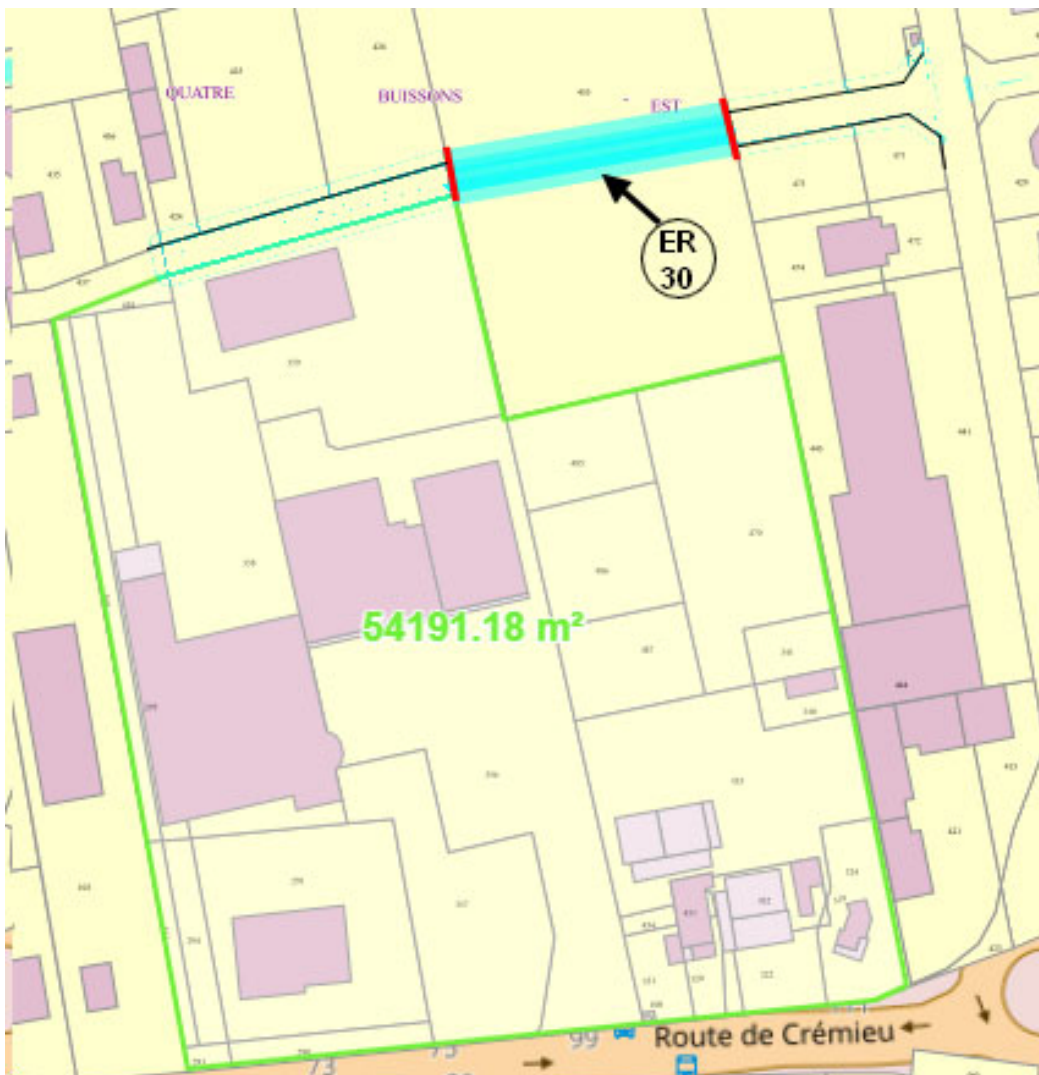
OBJET : PROLONGATION RUE DES FRERES LUMIERE – ZA DES 4 BUISSONS EST : ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE DUP DU PROJET DE JONCTION ET DU BOUCLAGE BOULEVARD AMPERE ET ENQUETE PARCELLAIRE CONJOINTE EN VUE DE L'AQUISITION DU TERRAIN NECESSAIRE A SA REALISATION - SOLLICITATION DU PREFET

Monsieur le Maire rappelle la réflexion engagée sur la création de cette voie. Les objectifs poursuivis par la commune dans le cadre de ce projet d'aménagement sont notamment :

- Sécuriser la sortie de l'ensemble commercial des 4 Buissons Est « Grand frais, Gamm Vert... »

Le projet de création de voie publique est inscrit au PLU sous le régime d'un emplacement réservé portant le numéro 30 : NATURE Création de voie ; SURFACE 928m² longueur : 92.8m environ ; largeur : 10m. (sur la parcelle AB 455).

Extrait du PLU



Tignieu-Jamezieu- Séance du

Pour cette raison, il convient d'acter le principe du lancement effectif d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP). La mise en œuvre de la procédure conduit notamment à solliciter le Préfet de l'Isère pour l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de création d'une voie et d'une enquête parcellaire conjointe, en vue de l'obtention d'un arrêté déclarant d'utilité publique l'opération et l'acquisition des terrains nécessaires à sa réalisation.